
QUESTIONS-RÉPONSES DU GOUVERNEMENT

COMMUNIQUÉ N° 26 POUR AFFICHAGE IMMÉDIAT

2020- 04-01

Le Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MÉES) vient de publier plusieurs questions et réponses en lien avec la situation du coronavirus.

Voici quelques éléments nouveaux qui concernent le personnel de soutien scolaire.

- Pas de SDGU lors des jours fériés
Il n'y aura pas de service de garde d'urgence (SDGU) lors des jours fériés. Que ce soit pour les jours fériés de Pâques ou les suivants. (Q45)
- Pas de SDGU les soirs et les fins de semaine
Les parents qui utilisent le service n'ont pas démontré d'intérêt, pour le moment, d'avoir le SDGU les soirs et les fins de semaine. (Q104)
- Personnel d'entretien pour services essentiels seulement
Le personnel d'entretien (ouvriers, concierges, ...) ne doit réaliser que les services essentiels. Cette consigne s'applique jusqu'au 13 avril et pourrait être réévaluée. (Q4)
- Récupérer les effets personnels
Pour l'instant, il n'est pas possible de les récupérer. (Q6)

Vous pouvez consulter le document complet sur notre site web syndicatsoutien.com

Nous vous recommandons d'adresser vos questions à srh.covid19@csdps.qc.ca si elles concernent la commission scolaire et à csdps@syndicatsoutien.com si elles concernent le syndicat.

Solidarité,

L'équipe du syndicat du personnel de soutien